

Le Coq sportif :

DERRIÈRE LES PROMESSES, LA CASSE INDUSTRIELLE CONTINUE À ROMILLY

Le scénario était malheureusement écrit d'avance. Quelques semaines après les discours rassurants sur "la relance" du Coq sportif à Romilly-sur-Seine, la direction annonce désormais une "réduction significative" des effectifs de l'atelier de production et le transfert d'une partie de l'activité vers Aubervilliers, dans un atelier lié au Slip français. Derrière les éléments de langage soigneusement choisis : "restructuration", "agilité", "nouvelle organisation", la réalité est brutale : des emplois industriels disparaissent encore dans l'Aube.

PAR CAMILLE LAINÉ

Les salariés paient les erreurs des dirigeants

Depuis des mois pourtant, la direction répétait qu'il n'était "pas question de quitter Romilly". Aujourd'hui, les mots changent subtilement. On ne parle plus de fermeture, mais de "remodelage". On ne parle plus de suppressions de postes, mais "d'accompagnement des départs". Et surtout, on explique désormais que l'atelier romillon coûterait trop cher, ne serait pas assez "performant", pas assez "compétitif".

Toujours la même logique : quand les actionnaires et les dirigeants échouent, ce sont les salariés qui paient. Dans son entretien à la presse locale, Dan Mamane explique avoir découvert une entreprise "dans un état de délabrement avancé", avec des comptes catastrophiques et des contrats inexistantes. Très bien. Mais une question simple se pose : qui a créé cette situation ? Certainement pas les ouvrières et ouvriers de Romilly.

Pendant des années, les salariés ont maintenu l'activité malgré les difficultés, malgré les incertitudes, malgré les changements de direction successifs. Et aujourd'hui, on leur explique que leur atelier produirait "trois fois plus cher" qu'ailleurs, qu'il faudrait externaliser certaines fonctions, transférer une partie de la production et réduire les effectifs. Le discours patronal est vieux comme le capitalisme : les travailleurs deviennent un "coût" à réduire. Les savoir-faire industriels deviennent des lignes comptables. Les territoires populaires deviennent des variables d'ajustement.

Aubervilliers aujourd'hui, quoi demain ?

La direction affirme qu'il ne s'agit pas d'une délocalisation puisque la production resterait en France. Mais pour les salariés romillons, le résultat est le même : une partie de l'activité quitte le territoire aubois.

Et surtout, chacun connaît la mécanique. On commence par transférer "temporairement" une ligne de production ailleurs. Puis viennent les réductions d'effectifs. Puis les départs "volontaires". Puis les restructurations permanentes. Jusqu'au jour où l'on explique que le site historique n'est plus viable. Les habitants de Romilly ont déjà vu trop d'usines disparaître pour croire encore aux promesses patronales.

On connaît l'objectif : moins de salariés stables, moins de métiers intégrés, moins d'industrie locale. Et au nom de quoi ? De la concurrence mondiale et des coûts de production. Dan Mamane explique même que l'objectif est d'atteindre des coûts "proches de l'Asie". Voilà le véritable aveu. Depuis des décennies, l'industrie française est détruite au nom de cette logique qui aujourd'hui encore reste la même : mettre les travailleurs en concurrence permanente pour augmenter les profits.

Le problème, ce ne sont pas les salariés de Romilly. Le problème, c'est un système économique incapable de penser autrement qu'en termes de rentabilité immédiate.



Des millions d'argent public... pour quel résultat ?

Cette situation devrait pourtant pousser la nouvelle majorité à davantage de prudence. Car les Romillons ont déjà vécu exactement le même scénario. Sous la précédente municipalité, les dirigeants du Coq sportif bénéficiaient déjà d'un soutien politique massif et d'aides publiques considérables. La ville de Romilly avait même accordé une garantie d'emprunt de plusieurs millions d'euros à l'entreprise au nom du sauvetage industriel et de l'emploi local. Le résultat nous le connaissons : chaos et gabegie financière.

Les seuls à avoir dénoncé cette situation et fait des propositions concrètes sont les élus de gauche ! Fethi Cheikh avait d'ailleurs demandé lors de la dernière mandature qu'un audit concernant l'utilisation des fonds publics soit réalisé ainsi que l'organisation d'une table ronde réunissant l'ensemble des acteurs du dossier.

Une confiance aveugle qui interroge

Face à cette situation, le communiqué du maire de Romilly-sur-Seine laisse un goût amer. Adam Da Mota affirme avoir rencontré la direction et dit faire confiance à sa volonté de maintenir l'activité locale. Il appelle même à "l'unité" pour préserver « l'avenir industriel de la ville ».

Dans ce contexte, voir le maire actuel reproduire exactement la même attitude interroge profondément. Mais derrière cette formule consensuelle, une question se pose : à qui cet appel est-il réellement adressé ?

Quand une direction annonce des réductions d'effectifs, des transferts de production et une externalisation massive, le rôle des élus locaux n'est pas de demander le silence ou l'alignement derrière les décisions patronales. Pourtant, cet appel à "l'unité" donne parfois le sentiment qu'il faudrait désormais éviter toute critique au nom de la sauvegarde du Coq sportif.

Mais défendre les salariés et exiger des garanties concrètes n'a jamais fragilisé une entreprise. Ce qui fragilise l'industrie, ce sont les logiques financières, les stratégies de rentabilité immédiate et les dirigeants qui utilisent l'argent public sans jamais rendre réellement de comptes.

LES MAUX DES MOTS

On connaît les répliques incisives et tendancieuses de Mélenchon qui flirte souvent avec une ambiguïté malsaine. Coutumier du fait, il se retrouve souvent dans une posture embarrassante et s'empêtre dans des explications vasouillardes. En jouant sur la prononciation des noms de Jeffrey Epstein et celui de Raphaël Glucksmann, comme pour en accentuer la consonance juive, il fit un dérapage ; contrôlé ou incontrôlé ? Allez savoir... Paraît-il que ce n'était pas intentionnel. Mais c'est peu crédible surtout venant du leader de la France insoumise qui avec son expérience de vieux briscard, sait qu'en politique les mots ne sont jamais innocents. Faire ce genre de jeux de mots sur les noms, rappelle les pratiques de l'extrême droite, quand Jean-Marie Le Pen visait Michel Durafour, le ministre à l'époque l'appelant « Durafour crématore » et niant l'existence des chambres à gaz qui n'étaient pour lui qu'un point de détail de l'histoire.

À force de jouer avec le feu, il rompt la longue tradition de lutte contre le racisme et l'antisémitisme de la gauche. Après cela, que reste-t-il de l'exigence morale que la gauche revendique ? Il repousse les frontières de l'insupportable, la gauche toute entière s'en trouve impactée. L'extrême droite a sauté sur l'occasion, faisant semblant d'être choquée par cet antisémitisme ; un renversement des valeurs, qui fait un pied de nez à l'histoire ! Mélenchon se plaît à passer pour l'insurrectionnel permanent et à rappeler sa posture d'intellectuel, de celui qui sait tout en usant d'éléments de langage parfois « débauchés », pour faire popu afin de séduire le plus grand nombre, espérant ainsi attirer à lui les abstentionnistes en vue de la présidentielle. Parfois les illusions n'ont pas la vie longue.

L'OEIL DE GLEBE



LA DÉPÊCHE DE L'AUBE A BESOIN DE VOTRE SOUTIEN

JE M'ABONNE POUR UN AN

Nom - Prénom : _____
Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____
Mail : _____ Tél : _____

Soutien : 40 € ou plus. 52 numéros Version papier et numérique.

Cette formule vous permet d'offrir un abonnement à une personne de votre choix (joindre ses coordonnées)

20 € 52 numéros Version papier et numérique.

Date : _____ Signature _____

À retourner avec le règlement à :
La Dépêche de l'Aube, 22ter Avenue Anatole-France 10000 Troyes

www.aubeane.fr

Votre mutuelle de proximité

100% HUMAIN
SOLIDARITE
ABSENCE DE SÉLECTION
PAS D'ACTIONNAIRES
SANS LIMITE D'ÂGE

03 25 79 10 43

aubeane

TROYES 59 bd Bianqui
ROMILLY-SUR-SEINE 35 Rue Gornet Boivin
BAR-SUR-AUBE 157 Rue Nationale

LE TEMPS VIENDRA DE L'AMÈRE DÉSILLUSION

Le RN prend du poil de la bête et le risque est grand de le voir accéder au pouvoir. Il y a ceux qui sont impatients de voir cet avènement, oubliant les exactions répétées de l'extrême droite en France, ainsi que les exemples que nous donnent les pouvoirs autoritaires à l'étranger. La défaillance de leur mémoire devient une infirmité de l'esprit. Leur aveuglement fautif ne leur évitera pas d'en subir les conséquences ou peut-être d'avoir mauvaise conscience un jour si par malheur cela arrivait.

Il y a aussi ceux qui se laissent bercer par les promesses du RN. Se sont-ils interrogés sur l'éventuelle venue au pouvoir du RN et sur les conséquences lorsqu'ils disent : « on aura essayé au moins une fois, pourquoi pas ? on verra ». Par inculture historique, ils ne mesurent pas la portée de leurs paroles. Ont-ils au moins connaissance de ce que prévoit le programme du RN ? Il y a des chances que non. Pour beaucoup, le ras-le-bol aidant, la décision de leur vote se fait sur une opinion influencée, par les médias certes, mais aussi sur un mécanisme d'emballement se conformant à une opinion majoritaire, qui prend de l'ampleur sans vraiment s'attarder sur le fond.

Le RN, ce parti attrape-tout, rassure les patrons tentés par « l'ordre » et attire les moins lotis, pouvant penser que la mise à l'écart des « assistés », des étrangers grossira la part qui leur sera attribuée. La désignation de boucs émissaires ne satisfera pas leur espérance de vivre dans une société plus juste. Leur colère les conduira au ressentiment, au risque de mettre en cause la démocratie.

Les promesses du RN attirent le bon peuple comme la lumière les papillons de nuit, mais après il y aura sans aucun doute le retour de bâton. Comment imaginer le contraire, alors qu'à l'Assemblée nationale, les députés RN ont refusé la taxe Zucman et l'augmentation du smic ou encore le gel des loyers ? Marine Le Pen a accepté l'invitation à dîner, en catimini, avec une quinzaine des dirigeants du CAC 40, un concubinage qui en dit long sur les intentions du MEDEF. Ils voulaient s'assurer que l'extrême droite gouvernera au service de leurs intérêts. La belle aubaine pour le RN de convaincre la sphère patronale de son projet politique et économique, d'accentuer sa dédramatisation de façade à quelques mois des présidentielles. C'est une démonstration incontestable que le RN a choisi son camp. C.Q.F.D ! Les mensonges du RN seront une arme de déception massive pour leurs électeurs dont la crédulité aura été trahie.

UNE SOIRÉE PLEINE DE PROMESSES !

Vendredi 22 mai dernier, les élu-e-s de la gauche troyenne ont organisé une petite soirée conviviale à l'Expression libre, bar associatif tenu par Xavier et Chantal.

PAR LDA

Ce fut l'occasion pour les membres du collectif de se retrouver pour fêter les résultats aux dernières élections municipales de Troyes, et également d'organiser la suite, dans une ambiance festive et populaire, avec la présence de Pascal Genneret et Claire pour animer la soirée. Une trentaine de personnes étaient présentes pour ce moment de partage. Chaque élu a pris la parole pour remercier les militants, raconter ses premières expériences au sein des conseils et des commissions, et renouveler sa volonté d'avoir un collectif fort.

Il y avait une belle énergie, un élan moteur pour les élus, et une volonté d'agir ensemble sur les questions de la commune et de l'agglomération.



Charline Briot a notamment averti que les élections présidentielles qui approchent ne doivent pas diviser le collectif, que la gauche doit rester soudée sur les questions locales. Julien Robert a souligné le fait que les élus travailleront en lien avec les associations, Jérôme Thomas a rappelé qu'il sera vigilant entre autres sur la question des sécurités... Les membres du collectif ont pu poser des questions, amener des idées et réflexions. On a senti que l'énergie solidaire et engagée qu'il y avait lors de la campagne est toujours vive, il y a une réelle envie de porter le projet et d'élargir le collectif !

25 ANS APRÈS LA LOI TAUBIRA, LA FRANCE DOIT ENCORE SOLDER SON PASSÉ COLONIAL

Le 10 mai, journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions, marque cette année les 25 ans de la loi Taubira. En 2001, grâce au combat de Christiane Taubira et des forces progressistes, la traite négrière et l'esclavage étaient enfin reconnus comme crimes contre l'humanité.

PAR CAMILLE LAINÉ

Mais un quart de siècle plus tard, la République française continue d'entretenir un rapport ambigu avec son histoire coloniale. La preuve : il aura fallu attendre 2026 pour que l'Assemblée nationale engage enfin l'abrogation officielle du « Code noir », ce texte des XVIIe et XVIIIe siècles qui organisait juridiquement l'esclavage dans les colonies françaises.

Pendant des siècles, ce code a réduit des femmes, des hommes et des enfants à l'état de marchandises, légalisant les violences, les châtiments et l'exploitation humaine au service des intérêts économiques de la bourgeoisie coloniale. Cette abrogation tardive montre une chose : la France n'a jamais réellement regardé son histoire esclavagiste en face.

Car les conséquences de la colonisation et de l'esclavage ne relèvent pas seulement du passé. Elles continuent de marquer profondément la société française. Les inégalités entre l'Hexagone et les outre-mer, le scandale du chlordécone aux Antilles, les difficultés d'accès à l'eau à Mayotte ou encore les discriminations racistes rappellent que les héritages coloniaux sont toujours présents.



Reconnaître ces crimes ne suffit pas si l'on refuse d'en tirer des conséquences politiques. L'histoire de l'esclavage doit être pleinement enseignée. Les responsabilités de l'État doivent être assumées. Et les territoires ultramarins doivent enfin bénéficier d'une véritable égalité sociale et économique.

Les communistes portent ce combat depuis des décennies. Dans son communiqué pour les 25 ans de la loi Taubira, le Parti communiste français rappelle que la lutte contre le racisme ne peut être dissociée du combat contre les inégalités sociales et les logiques de domination héritées du colonialisme. Le PCF défend l'égalité réelle entre l'Hexagone et les outre-mer, le renforcement des services publics et un véritable travail de mémoire et de réparation.

Face aux réactionnaires qui veulent minimiser la colonisation ou réécrire l'histoire, une évidence demeure : aucun peuple ne construit un avenir commun sur le silence et le déni.

ANNONCES LÉGALES

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PONT SAINTE MARIE (10) du 21/05/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : LYOR
Siège : 24 rue Danton 10150 PONT SAINTE MARIE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros
Objet : L'acquisition, par voie d'achat, d'apport ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, biens et droits immobiliers. La détention, la gestion, l'administration et l'exploitation de ces biens, notamment par leur

mise en location, qu'elle soit nue, meublée, saisonnière ou professionnelle, ainsi que par la conclusion de tous baux ou conventions d'occupation. La réalisation de tous travaux et aménagements nécessaires à la valorisation des biens immobiliers détenus. La revente de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis terrains et droits immobiliers, en l'état ou après travaux de construction, rénovation, transformation, division ou lotissement.
Agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés, à l'exception des cessions entre associés
Président : M. Brady BELTRAMELLI demeurant 13 rue des Crevattes

10150 CRENEY PRES TROYES
Directeur général : M. Viny BELTRAMELLI demeurant 36 rue des Terres Roses 10150 LAVAU
La Société sera immatriculée au RCS de TROYES.
Pour avis, le Président.

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une décision en date du 30/04/2026, l'Associé Unique de la Société PLOMBERIE LAMBLIN, EURL au capital de 8 000 € ayant son siège social 41 Rue des Deux-Haies, 10450 BREVIANDES et immatriculée 429 068 752 RCS TROYES, a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/04/2026 et sa mise

en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Monsieur Jean-Philippe LAMBLIN, demeurant 23B Ruelle aux meuniers 10000 TROYES, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de liquidation est fixé 41 Rue des Deux Haies 10450 BREVIANDES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS de TROYES.
Pour avis, Le Liquidateur.

L'Atelier du Théâtre Populaire de Champagne présente

Vendredi 5 juin 2026 - 20h30
Espace Gérard Philippe
22 avenue Maréchal Leclerc
10120 Saint-André-les-Vergers
Renseignements au 06 88 09 09 13 ou 03 25 49 62 81
Tarifs : 7,50 € (Adulte) / 5 € (Étudiant, demandeur d'emploi) / 3,50 € (Jeune)

TROYES SAINT-JULIEN-LES-VILLAS

TOUS UNIS AVEC LES PRODUCTEURS LOCAUX

Intermarché